

Rivages

Dossier p. 3

Pêche à pied de loisir

Étudier les pratiques pour préserver l'estran

Reportage p. 6

Bassin d'Arcachon

Une gestion partagée des espaces naturels





Photo de couverture :
Delta de la Leyre, Gironda
© SARINE DELCOUR

PAYSAGE LITTORAL

Quelles ambitions ?

La question du paysage et de la construction d'un projet de sens commun a occupé débats et travaux de l'Atelier 2011 du Conservatoire. Soutenu par la fondation Procter & Gamble, il a eu lieu les 16 et 17 novembre derniers, à Calais. La première thématique, «Caractériser le paysage : quelle est l'identité des sites du Conservatoire du littoral?», s'est présentée comme une approche sensible du paysage. La thématique «Sites emblématiques et sites du quotidien : de quoi parle-t-on?» a proposé des regards sur quelques espaces protégés. La seconde journée a été consacrée à la gestion du paysage: «À quelle échelle? Selon quelle gouvernance? En adoptant quelles méthodes pour l'élaboration des plans de gestion?», puis «Imaginer le paysage de demain

ATELIERS



sur le littoral, vers le Tiers naturel». En clôture, la restitution des ateliers et débats a précédé une synthèse et une présentation des conclusions. Synthèse à retrouver sur www.conservatoire-du-littoral.fr

La nature au cœur



La France compte 230 réserves naturelles, 9 parcs nationaux, 2 parcs naturels marins, plusieurs centaines de sites protégés sur le littoral, des dizaines de réserves biologiques forestières...

Ces «cœurs de nature», pas toujours bien connus du grand public, représentent pourtant un patrimoine de très grande valeur et, pour les citoyens, des lieux de beauté et de ressourcement. Cette année, l'association Réserves naturelles de France, avec l'appui du magazine *Terre Sauvage* et en partenariat avec les principaux

réseaux gestionnaires d'espaces naturels, dont le Conservatoire, a conçu un projet pour les valoriser. Elle a fait appel à Sipa Press qui a constitué une équipe de photographes prestigieux pour la réalisation de deux missions de production photographique prenant pour thème 86 de ces «cœurs de nature». Les images produites magnifient la beauté des espaces concernés, en révèlent la fragilité et mettent en valeur les acteurs et actions de protection. Pour chaque site, une trentaine d'images ont été retenues pour leur représentativité de la diversité des territoires et des paysages. Au total, 1500 photos sont conservées pour constituer un fonds photographique sans précédent. Certaines d'entre elles ont été et seront utilisées pour la réalisation d'expositions itinérantes d'envergure nationale. Deux opus à découvrir dès maintenant sur les grilles du palais du Luxembourg.

Métropole et outre-mer, du 15 septembre au 1^{er} décembre, grilles du palais du Luxembourg, à Paris.
Outre-mer, du 6 décembre au 15 janvier, grilles du palais du Luxembourg, à Paris.

Fort Vert: prêts à baguer !



Le site du fort Vert (Pas-de-Calais) a inauguré sa station de baguage le 8 septembre dernier. Ce projet, soutenu par la fondation Procter & Gamble, est le fruit d'un partenariat étroit entre Eden 62 et Cap ornis baguage (délégation régionale des bagueurs du Nord-Pas-de-Calais). La station est équipée d'une trappe Héligoland,

une des plus grandes d'Europe, placée sur un couloir de migration majeur. Elle est implantée pour être opérationnelle dans le sens de la migration postnuptiale de fin juillet à fin décembre et ressemble schématiquement à un «tunnel de filets» en forme d'entonnoir, à l'intérieur duquel la végétation est laissée à son état naturel.

Elle peut être utilisée dans presque toutes les conditions météorologiques, avantage non négligeable sur les côtes du Nord de la France! La station est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un volet animation est prévu auprès de différents publics dont des enfants handicapés en relation avec le centre spécialisé de Berck-sur-Mer. L'ambition avouée de cette opération est de faire du fort Vert un lieu scientifique de rang national, voire même européen pour l'analyse des populations d'oiseaux.

Laro-limicoles : point des actions et développements futurs



Le séminaire «Conservation des laro-limicoles sur le littoral méditerranéen français» du mardi 18 octobre à la Bergerie du Mas de La Béliugue à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône) a permis la restitution des actions 2007-2010 et le lancement du développement futur du programme. De nombreux acteurs régionaux et nationaux étaient présents: la Fondation Total qui soutient le projet de conservation, les gestionnaires de sites du Conservatoire, les associations de protection de l'environnement, des communautés de communes et d'agglomération, des syndicats mixtes gestionnaires, les conseils généraux des départements 83, 13, 30, 34, 11 et 66, les conseils régionaux et Dreal de Languedoc-Roussillon, Paca et Corse, l'Agence régionale pour l'environnement et le ministère de l'Environnement. Les sessions ont permis de présenter le programme et d'évoquer:

- les enjeux de conservation, l'état des populations;
- l'impact des actions sur la reproduction et les populations;
- les laro-limicoles ailleurs en Méditerranée (Espagne).

Des gestionnaires ont aussi fait part de leur expérience. Un bilan général du programme sur les populations françaises a permis d'esquisser un programme ambitieux sur 2012-2017 pour une politique de conservation et de gestion inter-régionale en Méditerranée.



Composante forte du tourisme littoral, près de deux millions de Français s'adonnent chaque année à la pêche à pied sans être toujours informés des bonnes pratiques de pêche ni des mesures de préservation des espèces.

Pêche à pied

Une étude exploratoire pour mieux connaître l'activité

Afin de guider la mise en œuvre de ses premières interventions sur le domaine public maritime (DPM), le Conservatoire a lancé une étude sur l'une des activités incontournables du littoral: la pêche à pied de loisir.



L'objectif de l'étude (soutenue par la fondation d'entreprise Procter & Gamble) menée en 2009 était de réaliser un état des connaissances de la pêche à pied récréative sur 37 sites choisis par le Conservatoire. Des informations ont ainsi été collectées sur les pratiques (espèces pêchées, outils utilisés pour le ramassage, réglementation en vigueur: taille minimale de capture, périodes d'autorisation de pêche, etc.) et les pratiquants (nombre, habitude, conflits, etc.), ainsi que sur leur organisation en associations de pêcheurs non professionnels ou en autres regroupements. La dynamique de la ressource pêchée, c'est-à-dire le suivi de l'état du stock, a aussi été prise en compte lorsque l'information existait, de même que la sensibilité du milieu à la pratique et les mesures de gestion parfois appliquées en

conséquence, notamment l'aménagement de zones d'accès et de stationnement. Les opérations de communication et de sensibilisation sur la pêche à pied ont été recensées. Ces informations ont ensuite été regroupées dans des fiches de synthèse par site. Destinées aux gestionnaires et à l'ensemble des acteurs concernés, elles représentent un outil d'aide efficace pour définir des objectifs de gestion durable de cette activité de loisir également axés sur la préservation de la biodiversité du littoral.

Privilégier une démarche collaborative

L'étude a pointé le besoin des responsables de gestion du milieu et de ses abords de travailler en réseau, de partager, de mutualiser, de diffuser savoirs et compétences, tant sur les méthodes de régulation que sur les systèmes utilisés. Elle a conforté le Conservatoire dans son orientation vers le travail conjoint des structures publiques et associatives émergent de la convergence de plusieurs dynamiques. D'une part, l'Agence des aires marines protégées souhaite faire de cette question un chantier significatif pour les années à venir. D'autre part, les actions ponctuelles des associations de terrain comme VivArmor Nature et Iodde (Ile d'Oléron développement durable environnement) commencent à créer de l'émulation aux niveaux départemental et régional. Enfin, on observe une multiplication des initiatives sur le terrain en provenance d'acteurs aussi divers que des collectivités, des équipes de chercheurs, des fédérations de plaisanciers, des acteurs du tourisme... Il était donc temps de passer à un projet national partagé. Dans cet



objectif, un comité de pilotage a été mis en place avec les principaux acteurs de la pêche à pied récréative : le Comité national des pêches, l'Ifremer, l'AAMP, Iodde, VivArmor Nature, des services de l'État (DPMA et DGS), et la Fédération des pêcheurs plaisanciers. Si le Conservatoire a bien été précurseur et initiateur du projet depuis le montage du comité de pilotage, ce sont les associations qui ont porté le programme. Le Conservatoire, lui, offre, depuis lors et pour les années à venir, un appui principalement technique à un réseau qui a pour vocation de voler de ses propres ailes.

S'appuyer sur les expériences réussies

Dans le même type de démarche que celle mise en place pour le nettoyage des plages, un certain nombre de sites pilotes ont été

identifiés. Retenus selon les enjeux en cours ou à cause d'une mobilisation déjà existante, ils se trouvent principalement situés sur la façade Atlantique, du fait des marées mais, surtout, de la présence de VivArmor Nature et de Iodde qui apportent leur savoir-faire et leur expérience sur ces sites. Une action plus approfondie a été conduite sur 27 d'entre-eux afin de produire un certain nombre d'outils techniques et scientifiques à mettre à la disposition du futur réseau ; 24 sont en mer du Nord, Manche et océan Atlantique, 2 en mer Méditerranée et 1 en outre-mer. Des comités de pilotage locaux se mettent maintenant en place, plus ou moins facilement selon les territoires. Les équipes de VivArmor Nature et de Iodde approchent les acteurs concernés (collectivités, comité local des pêches, associations de pêcheurs...) pour diffuser et expliquer les tenants et aboutissants du programme. Elles mettent à disposition leur expérience pour aider, si nécessaire, à formuler des demandes de financements locaux.

Une fois ces partenariats locaux formalisés, il sera possible de mettre en place et de lancer, dès 2012, des programmes d'action et des plans de financement, site par site. Ainsi, la connaissance de la ressource par des indicateurs issus de suivis écologiques réguliers servira de base concrète pour des mesures de gestion telles que des mises en réserve temporaires en cas de surexploitation. Les habitats particuliers que sont les herbiers de zostères, les récifs d'hermelles ou les banquettes à lanices, zones de forte productivité et particulièrement sensibles, pourront être protégés des impacts éventuels de la pratique de la pêche à pied récréative.

Connaître et informer

Le travail de connaissance de la ressource s'accompagnera, sur l'ensemble du littoral,

La pêche à pied : un loisir et un métier



La pêche à pied se pratique à marée basse lorsque l'estran, zone de balancement des marées, est découvert. On ramasse alors des bulots, moules, bigorneaux, huîtres, crustacés et autres coquillages. Souvent, c'est une occasion de sortie, de retrouvailles en famille ou entre amis... Cette activité est devenue aujourd'hui un loisir de masse, une composante forte du tourisme littoral. Près de deux millions de Français s'y adonnent chaque année ! Même s'il est encore

mal connu, son impact sur certains milieux et ressources naturelles ne peut être négligé. La surfréquentation de nombreux sites, le non respect de quelques bonnes pratiques, les abus sur les quantités prélevées ou encore, le non-respect des tailles minimales de capture sont autant de facteurs susceptibles de fragiliser les gisements naturels et l'équilibre de tout un écosystème.

La pêche à pied se pratique aussi à titre professionnel. Elle exige alors la détention d'un permis de pêche et d'une licence pour vendre sur les marchés. Le permis est délivré par le préfet ou le directeur départemental des Territoires de la mer (DDTM). Près de 1 300 pêcheurs professionnels vivent ainsi des ressources de l'estran.



de mesures et d'actions locales (safaris de bords de mer, soirées-débats, conférences...) pour informer les pêcheurs de loisir sur leur zone de pêche et les sensibiliser aux bonnes pratiques. Connaître l'origine géographique des pêcheurs à pied permettra de cibler efficacement les actions. Sur de nombreux sites, les pêcheurs occasionnels – les plus mal informés – proviennent des campings proches du site de pêche. Des plaquettes de sensibilisation, des panneaux ou des formations pour les animateurs pourraient alors être proposés aux dirigeants des campings. Bien entendu, une coopération avec les mairies et les

offices de tourisme est indispensable pour une transmission efficace de l'information. Ces structures, souvent peu informées de la réglementation, des bonnes pratiques de pêche à pied, voire même de l'état sanitaire des zones de pêche accessibles de leur commune, sont très demandeuses d'informations et d'outils pédagogiques. La formation des agents des offices de tourisme des communes littorales (en lien avec l'Association nationale des élus du littoral) tout comme la publication dans le bulletin municipal de la réglementation et des bonnes pratiques de pêche avant les grandes marées sont des exemples d'actions à proposer aux municipalités. Dans le même temps, la réflexion se poursuivra sur l'harmonisation des actions pédagogiques, des méthodes de suivi et des outils de communication à mettre en place (réglettes de calibrage des coquillages et crustacés, par exemple). Dans cette optique, le Conservatoire du littoral et un collectif d'organismes œuvrant pour une pêche à pied durable ont conçu une exposition en commun afin d'informer et de sensibiliser le public au niveau national : 5 panneaux pédagogiques de 80x140 cm, imprimés sur bâche, ont été dupliqués en 25 exemplaires. Chaque organisme en disposera pour mettre en place les opérations de sensibilisation estivales.

Une dynamique qui s'installe

Dans la continuité de cette exposition conçue en commun, la seconde phase de structuration d'un réseau national des

acteurs de la pêche à pied consiste à mettre en œuvre les premières opérations de gestion sur les sites pilotes prêts à s'engager plus avant. Pour 2012, VivArmor Nature et lodde proposent de poursuivre leur mission et d'approfondir la mobilisation, le programme d'actions et la répartition des tâches sur chacun des sites.

Des comptages collectifs de pêcheurs à pied mobilisent de nombreux volontaires pour mesurer la fréquentation. Certains ont déjà été réalisés à l'île d'Oléron, puis sur le périmètre du projet de parc naturel marin (PNM) des Pertuis charentais et vendéens et de l'estuaire de la Gironde. Ils sont également en expérimentation dans le PNM d'Iroise et dans le périmètre du projet de PNM des Trois estuaires (littoral du Pas-de-Calais et de la Somme).

Après plusieurs rassemblements – janvier 2008, 2010 pour les « Journées nationales de la pêche récréative », puis mai 2011 – la dynamique nationale se poursuivra au printemps 2012 par un événement centré, cette fois, sur le volet scientifique. Il est prévu de mobiliser régulièrement le comité de pilotage. La réflexion est également engagée afin d'accompagner les acteurs jusqu'au montage financier permettant de solliciter et de combiner des fonds européens, nationaux, locaux pour financer des opérations de plus grande envergure. Cette démarche, qui se met en place au fil des mois, des échanges et des rencontres, exige le long terme pour aboutir à une gestion véritablement durable et partagée de la pêche à pied, mais la dynamique est là !

Chausey: un site pilote très actif



Situé à 17 kilomètres au large de la côte sud-ouest du département de la Manche, Chausey forme un archipel d'environ 5 000 hectares composé d'une île principale entourée de 52 petites îles et îlots. Le Conservatoire, s'il n'est propriétaire que de 6 hectares sur la Grande Île, s'est vu confier, en mars 2007, la gestion du domaine public maritime de l'archipel pour le compte de l'État. Il a retenu comme gestionnaire le SYMEL (syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche) avec lequel il a rédigé le plan de gestion du site. Un premier travail du Conservatoire dans le cadre de la réflexion sur Natura 2000

avait abouti à l'élaboration d'un observatoire de la fréquentation, réalisé en coopération avec une équipe universitaire (Leberre *et alii*, Géomer CNRS, UBO). Il avait permis de se rendre compte que l'activité nautique (associée souvent à la pêche à pied) – qu'on pensait importante – n'était dense qu'à la faveur de la conjonction de certains paramètres : beau temps, week-end, été. Les deux gardes du littoral qui travaillent sur le site ont alors été investis, dans le cadre de leurs tournées régulières de surveillance et d'observation, d'une mission de sensibilisation et d'information sur la pêche à pied, une pratique très ancrée à Chausey. Premiers retours positifs : alors qu'en 2009, environ 90 % des personnes avaient un panier non conforme (taille des pêches, instruments...), ce chiffre est passé à 50 % en 2010. Les gardes du littoral ont depuis pris contact avec les services de l'État habilités à intervenir et verbaliser (gendarmeries, unités littorales des affaires maritimes, Office régional des pêches). Ils ont

coordonné leurs actions afin de poursuivre la sensibilisation et de sanctionner les pratiques si nécessaire.

Cette coopération permet d'encadrer efficacement cette activité de pêche à pied. Parallèlement, un travail de connaissance des produits pêchés a été lancé sur une espèce phare, très présente et recherchée à Chausey : la praire. Le projet Marine Area in the Atlantic Arc (MAIA) est porté par l'Agence des aires marines protégées ; le Conservatoire y est intégré au travers de son gestionnaire, le SYMEL, qui pilote l'action visant à mieux connaître la structure et la dynamique de la population de praires, ainsi que les pratiques de pêche s'exerçant sur cette espèce. Cette étude constitue le prolongement des recherches au long court sur l'esplan de l'archipel menées par plusieurs laboratoires (MNHN, Ifremer, CNRS, etc.). Un processus pérenne de mutualisation des connaissances et des moyens entre scientifiques et gestionnaires. Une démarche, là encore, rare, originale et... exemplaire.



Bassin d'Arcachon

Bassin d'Arcachon

Une gestion partagée à l'échelle du bassin

Dunes, forêts, réservoirs, digues, prairies humides... le bassin d'Arcachon est un gigantesque espace naturel sur lequel veille le Conservatoire. Face à une périurbanisation croissante et à la concentration du tourisme sur une période limitée de l'année, la délégation Aquitaine s'attache à mettre en place une gestion partagée des sites du bassin au travers de laquelle chacun garde son identité.

« La géographie spécifique du bassin lui permet d'abriter des sites exceptionnels, mais ce territoire est soumis à de fortes pressions aussi bien naturelles qu'humaines. »

Le Conservatoire a acquis des espaces sur toutes les "coupures vertes" du bassin d'Arcachon, explique Guillemette Roland, responsable de la délégation Aquitaine. Chaque site est un cas particulier sur lequel, en concertation, nous gérons les flux de public en respectant notre mission d'ouverture au public, en prenant en compte la forte demande actuelle d'espaces verts et de pratiques de sports de nature. Il revient ensuite aux gestionnaires des sites de développer leurs propres outils de médiation : sentiers balisés pédagogiques, maisons de site, chantiers de nature, programmes d'animation en collaboration avec les offices de tourisme, la région, les départements... »

Au cœur des landes de Gascogne, à mi-chemin entre la pointe de Grave et Capbreton, le bassin d'Arcachon a historiquement fondé son économie sur sa forêt domaniale, élargie par l'exploitation de bassins d'eau douce et de mer. L'ostréiculture, pratiquée sur le domaine public maritime, a longtemps été un pilier de l'économie locale, aujourd'hui fortement tournée vers



le tourisme. La géographie spécifique du bassin lui permet d'abriter des sites exceptionnels, mais ce territoire est soumis à de fortes pressions, aussi bien naturelles, telle l'érosion, qu'humaines avec le flux touristique, la croissance démographique, la périurbanisation... Le Conservatoire intervient pour maintenir des fenêtres vertes entre les villes, sites à la fois préservés et accessibles à tous.

Réconcilier l'homme et la nature

Sur les domaines endigués de Piraillon et de Saint-Brice Le Coulin, la nature avait, au fil des ans, repris ses droits. Le site de Piraillon, classé en 1943 au titre des monuments pittoresques, a abrité un camping public jusqu'en 1995. La municipalité a ensuite réhabilité le terrain en espace naturel et l'a cédé gratuitement au Conservatoire. En 2007, le Conservatoire, la commune de Lège-Cap-Ferret, la région Aquitaine, le département de Gironde et la fondation EDF ont créé, sur ce site, un sentier d'interprétation émaillé de photographies anciennes qui propose une promenade paisible entre la dune boisée et le réservoir. Le site de Saint-Brice, entre les communes d'Arès et d'Andernos, est intéressant à un

Le domaine de Carlos illustre parfaitement la rencontre de l'eau et de la terre constitutive des paysages du bassin d'Arcachon.





L'ÎLE AUX OISEAUX ET SES CABANES TCHANQUÉES FONT L'OBJET D'UNE EXPERTISE POUR TRAVAILLER À LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION RAISONNÉE DE CETTE ZONE SENSIBLE.

Cabanés tchanqués, emblèmes du bassin

Un petit bout de terre au centre du bassin d'Arcachon, accessible uniquement à marée haute, d'où seules émergent l'emblème de l'île aux Oiseaux : deux célèbres cabanés tchanqués, construites sur pilotis. La cabane n°53, complètement reconstruite, est désormais un lieu de découverte de l'île. L'île, dont identité culturelle et paysagère est marquée par ses cabanes, en abrite en fait 52 ; dix d'entre elles se trouvent sur le domaine privé, dans le quartier Afrique, et sont gérées au sein d'une société civile immobilière ; les autres se trouvent sur le domaine public maritime et sont gérées pour le Conservatoire par la mairie de La Teste-de-Buch. L'île doit assurément son nom aux nombreux oiseaux qui, en toutes saisons, s'y donnent rendez-vous : aigrettes, courlis cendrés, bécasseaux, poules d'eau noires, sarcelles... Dès le début de l'hiver, les migrateurs (plongeurs, limicoles, canards et bernaches cravants) y font étape avant les grands départs. L'île constitue également un site d'intérêt remarquable pour la flore, notamment au niveau de ses prés salés, et la faune qu'elle abrite, qu'elle soit terrestre (gorgebleue à miroir ou insectes comme l'edipode des salines) ou marine (faune enfouie dans la vase et poissons). Depuis quelques mois, une expertise menée par l'Agence Biotopie dresse un état des lieux complet, prenant en compte les activités économiques et le patrimoine bâti. Face à une régression des activités économiques qui ont été, pendant longtemps, le pilier de la vie sur l'île et à une hausse des activités à vocation touristique, la nécessité d'une gestion raisonnée – et consensuelle – du territoire s'impose.

autre titre : à côté des 80 hectares de forêt préservés en « coulée verte », un bassin d'eau salée est devenu lieu de baignade tout public, au point que l'organisation de la fréquentation s'est révélée nécessaire. La partie forestière sur Andemos (forêt du Coulin) a donc été attribuée au Conservatoire en 1981. Sur Arès, M. Albiac, le propriétaire privé, voisin de la forêt, souhaitait réaliser un projet de résidence de loisirs pour profiter du cadre préservé. Il fit don du bassin d'eau douce et des rives du ruisseau du Cirès au Conservatoire en 1998, tout en acceptant la création d'un sentier de découverte des tortues cistude sur la partie demeurée privée. Une opération

réussie qui réconcilie l'homme et la nature, la protection d'un site, l'aménagement du territoire et les enjeux touristiques. « Le projet d'un autre sentier, situé à cheval sur les deux propriétés, se précise. Il accueillera de petits groupes venant, comme dans une bibliothèque en pleine nature, découvrir les traces de l'ancienne exploitation forestière, explique Guillemette Rolland. Par ailleurs, dans le nord Médoc, entre Lesparre et Le Verdon-sur-Mer, nous réfléchissons, en collaboration avec la Safer Aquitaine-Atlantique (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et le Pays Médoc, au devenir des magnifiques prairies humides, dont la richesse patrimo-

niale dépend singulièrement de l'élevage extensif. » Sont également visées les zones humides autour des lacs, notamment en Gironde, ou des zones humides (marais, courants, rivières, bassins) dans les Landes.

Pilat : un monument naturel

Pour nombre d'entre nous, le bassin d'Arcachon est immédiatement associé à la dune du Pilat. Haute de 100 mètres, elle se déploie sur plus de 3 kilomètres de long et 500 mètres de large ; c'est un monument naturel unique en Europe, classé en 1986. Pourtant, au fil des ans, la zone dunaire s'est fortement urbanisée au profit du tourisme ; les infrastructures d'accueil se sont multipliées, tout comme les commerces et les activités (sports de nature) pour accueillir le million annuel de touristes. Premier site visité d'Aquitaine, la dune du Pilat joue évidemment un rôle très important dans l'économie régionale et locale. Le Conservatoire est intervenu sur le site dès les années quatre-vingt, avec une stratégie clairement établie : des travaux de fixation douce de la dune ont été engagés pour contrecarrer l'érosion éolienne (plantation d'oyats et pose de ganivelles). Objectif prioritaire de sa délégation Aquitaine, le Conservatoire vise la maîtrise foncière de la dune : elle est encore à 60% privée. La mise en place d'une deuxième opération « Grand site » permettra de préserver l'intérêt patrimonial du lieu, de renforcer la dimension culturelle et de valoriser la connaissance scientifique. « Mais l'évolution prévisible de la dune amènera inévitablement à effectuer des choix en terme d'aménagement et de régulation des activités », conclut Guillemette Rolland. De vastes débats en perspective !

Les interventions foncières du Conservatoire entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2011

Le premier chiffre indique la superficie sur laquelle a porté la nouvelle intervention, le second chiffre indique la surface totale sous la protection du Conservatoire.

Pas-de-Calais 43,67 ha • 248,75 ha 13 ha • 164,55 ha 61,08 ha • 555,76 ha 19,09 ha • 357,22 ha 1,85 ha • 298,61 ha 0,30 ha • 40,59 ha 11,37 ha • 90,07 ha	Baie de la Slack • Wimersueux, Ambleteuse Cap Gris-Nez • Audinghen Mont Saint-Frioux • Dannes Cap Blanc-Nez • Sangatte Fort Vert • Calais Marais Audomerois • Saint-Omer Dunes de Stella Merfmont • Merlimont	Finistère 0,19 ha • 29,17 ha 2,24 ha • 123,24 ha 34,41 ha • 39,99 ha 0,14 ha • 0,14 ha 3,62 ha • 505,36 ha 0,76 ha • 6,21 ha 6,22 ha • 48,81 ha 0,11 ha • 29,23 ha 2,04 ha • 35,90 ha	Anses de Penhir et du Toulinguet • Camaret-sur-Mer Forêt de Saint-Maurice • Clohars-Carnoët Falaises du Guern • Telgruc-sur-Mer Falaises d'Iroise • Le Conquet Cap de la Chèvre • Crozon Ster Kerduor • Locudy Bois de Penzer - Pen Ar Vir • Lanvéoc Rade de Brest • Plougastel-Daoulas Bois de Poulimic • Lomergat, Lanvéoc	Landes 2,23 ha • 68,90 ha	Courant de Sainte-Eulalie • Sainte-Eulalie-en-Born
Somme 0,60 ha • 161,88 ha 0,44 ha • 25,26 ha 2,27 ha • 70,24 ha	Hâble d'Ault • Woignarue Moyenne vallée de la Somme • Epagne-Epagnette, Long Falaises et bois du Rompval • Mers-les-Bains	Morbihan 0,13 ha • 19,07 ha 1 ha • 102,43 ha 0,08 ha • 157,41 ha 13,24 ha • 21,89 ha 0,29 ha • 1,19 ha 0,19 ha • 1,97 ha 0,07 ha • 0,14 ha 0,09 ha • 325,27 ha	Littoral orientales • Ploemeur Dunes de Donnant • Sazon Ster Vras • Apothicairerie • Sauron Petite mer de Gavres • Riantec, Ploshinec Landes et marais de la Presqu'île • Saint-Pierre-Quiberon Pointes nord de la presqu'île de Rhys • Arzon Dunes et marais de Saint-Eloi • Arzon Marais Sinagots • Séné	Pyrenées-Atlantiques 0,45 ha • 67,54 ha	Abbadia - Comiche basque • Urugne
Seine-Maritime 3,90 ha • 93,54 ha 29,14 ha • 597,60 ha 0,07 ha • 17,71 ha	Bois de Bernouville - Vallée de la Scie • Hautot-sur-Mer Estuaire de la Seine • La Corlangue Val Ausson • Életot	Loire-Atlantique 2,84 ha • 41,04 ha 1,09 ha • 92,63 ha 0,83 ha • 2090,73 ha	Rives nord du lac de Grand-Lieu • Bouaye Bassin du Mes - Marais du Rostu • Saint-Molf Estuaire de la Loire • Le Pellerin	Pyrenées-Orientales 1,80 ha • 45,69 ha	Le Boudigou • Torrelles
Eure 1,73 ha • 486,42 ha 78,02 ha • 368,36 ha	Risle maritime • Ioutarville, Costeville Marais Vernier • Marais-Vernier, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Quillebeuf-sur-Seine	Loire-Atlantique 2,84 ha • 41,04 ha 1,09 ha • 92,63 ha 0,83 ha • 2090,73 ha	Rives nord du lac de Grand-Lieu • Bouaye Bassin du Mes - Marais du Rostu • Saint-Molf Estuaire de la Loire • Le Pellerin	Herault 0,06 ha • 193,15 ha	Étang du Méjean • Lattes
Calvados 0,02 ha • 96,56 ha 1 ha • 23,68 ha 1,38 ha • 25,10 ha 0,77 ha • 356,54 ha	Falaises des Vaches noires • Gonnevilliers-sur-Mer Mont Castel • Comtes Batterie de Longues • Longues-sur-Mer Estuaire de l'Orne • Merville-Franceville-Plage	Loire-Atlantique 2,84 ha • 41,04 ha 1,09 ha • 92,63 ha 0,83 ha • 2090,73 ha	Rives nord du lac de Grand-Lieu • Bouaye Bassin du Mes - Marais du Rostu • Saint-Molf Estuaire de la Loire • Le Pellerin	Ver 1,11 ha • 581,77 ha 7,35 ha • 331,08 ha 273 ha • 273 ha 89,31 ha • 89,80 ha	Les Petites-Maures • Roquebrune-sur-Arzens, Fréjus Cap Lardier • La Croix-Valmer Archipel des Embiez • Six-Fours-les-Plages Pardigon • La Croix-Valmer
Manche 0,60 ha • 187,36 ha 0,35 ha • 571,28 ha 0,93 ha • 268,90 ha 1,08 ha • 119,30 ha 2,50 ha • 126,35 ha 0,15 ha • 145,06 ha 5,89 ha • 5,89 ha 0,69 ha • 18,98 ha 0,64 ha • 93,01 ha 0,09 ha • 108,05 ha	Pointe d'Agon • Agon-Coutainville Dunes de Vauville • Vauville Pointe du Brick • Fremantville Pointe de la Loge • Cosqueville Dunes de Dragey • Dragey-Ronthon Pointe de Jardeheu - Anse St-Martin • Omonville-La-Rogue Parc de la Roche fauconnière • Cherbourg-Octeville Havre de la Vanlée • Lingreville Dunes et marais d'Arnoville • Arnoville Landes de Lessay • Lessay	Charente-Maritime 15,05 ha • 204,25 ha 0,92 ha • 258,97 ha 0,67 ha • 321,23 ha 10,64 ha • 119,52 ha 3,36 ha • 28,26 ha 19,67 ha • 960,79 ha 0,87 ha • 116,65 ha 3,92 ha • 34,53 ha 0,05 ha • 62,70 ha	Rives de Charente • Saint-Hippolyte Les Evières • La Flotte Fier d'As • Saint-Clement-des-Baleines Forêt de Suzac • Saint-Georges-de-Didonne, Meschers-sur-Gironde Le Défend • Rivedoux-Plage Marais de Brouage • Beaugoux, Saint-Jean-d'Angély Marais d'Oléron • Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron Forêt de la Coubre • La Tremblade Marais du Douhet • Saint-Georges-d'Oléron	Haute-Corse 56,38 ha • 562,62 ha 18,05 ha • 62,90 ha	Gaugues • La Palud-sur-Verdon Repentance • Sainte-Croix-de-Verdon
Côtes-d'Armor 0,39 ha • 311,23 ha 0,11 ha • 34,69 ha 0,61 ha • 5,63 ha 0,24 ha • 15,85 ha 17,69 ha • 133,26 ha 0,14 ha • 200,39 ha	Beaupré - Keraric • Paimpol Landes de Ploumanach • Fennes-Guirec Baie de la Fresnaye • Saint-Cast-le-Guildo Archipel de l'Île Grande • Pleumeur-Bodou Falaises du Goëlo • Plouha, Plouzeac, Treveauc Sillon de Talbert • Pleubian	Gironde 1,17 ha • 90,61 ha	Camicas • La Teste-de-Buch	Corse-du-Sud 29,48 ha • 156,16 ha 0,96 ha • 37,77 ha	Omignia • Cargèse Capicciolu • Bonifacio
Savoie 0,62 ha • 99,26 ha				Haute-Savoie 0,16 ha • 68,62 ha 0,93 ha • 13,72 ha 0,90 ha • 26,99 ha	Marais de Chautagne • Ruffieux Roc de Chère • Talloires Marais de la cluse d'Annecy • Doussard Marais de l'Enfer • Saint-Jorioz, Serrier
Marne 51,32 ha • 129,86 ha				Marne 51,32 ha • 129,86 ha	Bois des Moines • Giffaumont-Champaubert
Saint-Pierre-et-Miquelon 602 ha • 1399,88 ha				Saint-Pierre-et-Miquelon 602 ha • 1399,88 ha	Isthme de Miquelon-Langlade • Miquelon
La Réunion 169,39 ha • 180,54 ha 64,71 ha • 322,83 ha				La Réunion 169,39 ha • 180,54 ha 64,71 ha • 322,83 ha	Cap de la Houssaye • Saint Paul Grande-Chaloupe • Ravine-à-Malheur • Saint Denis

Au 31 octobre 2011, le domaine terrestre et maritime sous la protection du Conservatoire du littoral est de 141 116 hectares.



Édition Prestige

Terre Sauvage dévoile les cœurs de nature

Cœurs de nature en France, édition prestige, en collaboration avec le Conservatoire du littoral, 244 pages, 19 €, en kiosque.

Pour accompagner l'exposition « Cœurs de nature », présentée par le Sénat sur les grilles du jardin du Luxembourg (jusqu'au 15 janvier 2012), le magazine *Terre Sauvage* publie un hors-série de prestige pour révéler des lieux de nature protégés. Au sommaire : des photoreportages en direct du parc national de Guyane, du parc naturel marin de la mer d'Iroise, de la réserve des Coussouls de Crau, de la forêt du Kertoff, avec les photographes de Sipa Press..., cinq pèlerinages à travers les joyaux de nature du territoire français en compagnie des journalistes du magazine, des portfolios, une carte blanche à 12 photographes d'actualité, des portraits des agents qui accueillent, surveillent, gèrent, sensibilisent, protègent la nature au quotidien, un quizz de 24 questions/réponses pour tout savoir sur les cœurs de nature, etc. La plus grande production de photos de nature en France à portée d'œil. Exceptionnel !



À paraître

Hommage à la beauté de l'outre-mer

Rivages d'outre-mer, un littoral à protéger, texte d'Olivier Chartier, préface de Maryste Condé, éditions Gallimard/Conservatoire du littoral, 136 pages, 29 €, parution mars 2012.

Avec près de 2 000 kilomètres de côtes, l'outre-mer représente près du tiers du littoral français. Falaises à pic, plages de sable noir, mangroves, lagons, les rivages ultramarins déclinent une infinité de paysages dans une grande diversité écologique. De Saint-Pierre-et-Miquelon à La Réunion ou Mayotte, en passant par les Antilles ou la Guyane, des lieux superbes mais ô combien fragiles, menacés par le réchauffement climatique et l'urbanisation. Depuis plus de trente-cinq ans, le Conservatoire du littoral se bat pour préserver ces côtes et les mettre en valeur. Ce livre a reçu le soutien d'EDF pour rendre hommage à cette indispensable action de sauvegarde de notre patrimoine naturel et inviter à la découverte de ces sites magnifiques, souvent méconnus. Premier ouvrage d'une collection, un second volume paraîtra au printemps 2012 sur le thème des petites îles de Méditerranée.

Rivages,
lettre d'information
du Conservatoire
du littoral

27, rue Blanche
75009 Paris
tél : 01 44 63 56 60
fax : 01 44 63 56 76
direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr

La Corderie Royale
BP 10 137,
17 306 Rochefort Cedex
tél : 05 46 84 72 50
fax : 05 46 84 72 79
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

Directeur de la publication :
Yves COLCOMBET

Coordination :
Anne KONITZ

Rédaction et conception graphique :
Bayard Nature et Territoires (73377)
Impression : Imprimerie JOUVE (75)
Photos : Propriété du Conservatoire
sauf mention spéciale

J' mon littoral

De quel monde nos enfants hériteront-ils ?

Le souci de la préservation de l'environnement n'est pas seulement une préoccupation touchant à l'agrément de l'existence : c'est aussi la marque d'une solidarité entre générations et celle de notre responsabilité envers le futur.

Le Conservatoire du littoral travaille dans ce sens depuis 1975. Si vous le souhaitez, vous pouvez l'aider dans son action grâce à des dons ou des legs.

L'État accorde des avantages fiscaux intéressants aux particuliers qui aident le Conservatoire du littoral. Depuis 1995, il est possible d'acquitter certains impôts tels que l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou les droits de succession (dation en paiement).

Protéger les rivages pour tous et pour toujours, c'est la mission du Conservatoire du littoral.

Plus d'informations sur www.conservatoire-du-littoral.fr

Vous nous dites...

- «Voici ma contribution pour vous encourager dans la protection du littoral. Avec mes remerciements.»
- «Bravo pour tout ce que vous faites!»
- «Je vous adresse mon chèque afin de soutenir les actions du Conservatoire du littoral.»
- «Voici un don pour le renouvellement de mon soutien à l'action du Conservatoire du littoral, pour la protection et la formation.»
- «Ci-joint ma participation en soutien au Conservatoire du littoral dont j'approuve l'action.»

Vous aussi, soutenez l'action du Conservatoire

Avec l'appui de la Fondation de France, le Conservatoire reçoit, en soutien de son action, des dons et des legs.

M., M^{me}, M^{lle}

Adresse

Code postal

Commune

Courriel

J'apporte mon soutien à l'œuvre du Conservatoire en joignant à ce formulaire un chèque à l'ordre de «Fondation de France - Conservatoire du littoral», d'un montant de :

..... €

Que j'adresse à : **Conservatoire du littoral**
La Corderie royale, BP 10137 - 17306 ROCHEFORT Cedex

Les dons des particuliers sont déductibles à concurrence de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal est adressé à tous les donateurs, pour un montant égal ou supérieur à 15 euros.

La photothèque documentaire

Pour illustrer des documents de communication sur ses actions, le Conservatoire du littoral utilise régulièrement sa photothèque documentaire. Pour l'enrichir, il fait appel à des jeunes photographes de l'École nationale Louis Lumière qui réalisent ainsi leur stage de fin d'année. Les images ci-dessous sont issues d'un reportage réalisé dans la baie du Mont-Saint-Michel par le jeune photographe Romain Mathieu.



Romain Mathieu

est diplômé depuis 2007. Christian Caujolle, l'un des fondateurs et directeur artistique de l'agence VU, dit de son travail : «À sa manière, en évitant tout spectaculaire, toute démonstration, toute tentation de l'anecdote,

Romain Mathieu nous rappelle, de façon salutaire, que le paysage est d'abord une question de point de vue. Dans tous les sens du terme.»